

16 Provinces

Nyanga/Département de Mougoutsi/Justice

La nouvelle procureure de Tchibanga installée dans ses fonctions

Guy Roger Stéphane NZAMBA
Tchibanga/Gabon

PROMUE lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature, Smine Marlène Batchy a été installée lundi dernier à la tête du parquet du chef-lieu de la Nyanga. Cette séance d'intronisation a été présidée par le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Mouila, Patrice Kikson Kiki, sous le regard attentif du procureur général, Apollinaire Nziengui. Occasion pour le chef du pouvoir judiciaire Nyanga-Ngounié, d'indiquer au nouveau responsable des poursuites, le couloir à suivre dans l'exercice de ses prérogatives, en tant que ministère public, de par l'observation vigoureuse de la tige hiérarchique. « *Votre seul et unique chef hiérarchique, c'est le procureur général et personne d'autre* », a insisté Patrice Kikson Kiki, à l'endroit de la jeune procureure. Tout en lui recommandant, par ailleurs, l'habileté face à la diversité des couches socioprofessionnelles,

somme toutes justiciables, le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Mouila a encouragé la prime au perchoir du parquet. « *Dans les fonctions complexes et difficiles qui sont les vôtres aujourd'hui et dans une justice indépendante, ne cédez pas à une quelconque faiblesse* », a-t-il renchéri.

De même, les relations entre les officiers de police judiciaire (OPJ) et le parquet ont fait l'objet de nombreuses précisions et de rappels, afin de permettre à la nouvelle venue de savoir manœuvrer dans cet univers.

Le procureur général, Apollinaire Nziengui, dans ses réquisitions d'usage prononcées à ses lieu et place par le substitut général, chargé du suivi du parquet de Tchibanga, Jean-Pierre Bounoulou, a tout d'abord fixé les esprits sur ce que la magistrature ne remplira son rôle dans le respect du citoyen que si le magistrat qui est appelé à la servir, accepte sincèrement et intégralement, ce singulier changement qui exige dans la vie publique comme privée, le respect



Photo : Guy Roger Stéphane Nzamba

La nouvelle procureure de Tchibanga, Smine Marlène Batchy.

de certaines caractéristiques convenant à la noblesse de sa fonction. « *Il s'agit de la dignité du magistrat, soumis totalement à l'autorité de la loi, avec autorité et fermeté, dans la*

manipulation du droit comme science. Enfin, de la justice du magistrat en toute épreuve, en tout temps et tout lieu », a dit l'orateur.

Le parquet général a donc

requis auprès de la nouvelle cheffe du parquet de Tchibanga, la fermeté dans sa contribution au rendu des décisions de justice. Tout comme le premier président de la Cour d'ap-

pel judiciaire avant lui, il a invité la promue à veiller à ce que les relations entre les OPJ et le parquet à sa charge en particulier, et la juridiction tout entière, soient empreintes de respect mutuel et hiérarchique. En cultivant une sincère et franche collaboration, pour la réussite de l'œuvre commune au profit de la sécurité des personnes et des biens, dans la préservation véritable de l'ordre public du ressort juridictionnel.

Avant d'être nommée procureur de la République, Smine Marlène Batchy, ancienne juge, ancienne vice-présidente et ancienne juge d'instruction au tribunal de première instance de Libreville, entre 2009 et 2015, occupait les fonctions de procureur de la République adjoint du tribunal de Tchibanga.

Elle remplace à ce poste Jean-Pierre Bounoulou, nommé lui substitut général, et qui a défrayé la chronique il y a quelques mois avec l'affaire du correspondant local de radio Gabon, Juldass Biviga.

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Commune de Lebamba/Infrastructures routières

Nouvelle gare routière, un investissement dans l'eau ?



Photo : IMM

Malgré ses structures d'accueil neuves, la gare routière est toujours boudée par les transporteurs.



Photo : IMM

Les usagers se complaisent à occuper cet endroit plus approprié, selon eux.

IMM
Lébamba/Gabon

Depuis qu'elle a été construite, tous les automobilistes la boudent. Ils estiment qu'elle est excentrée par rapport à la ville. Malgré ses belles installations et son espace.

LA nouvelle gare routière de la commune de Lebamba serait-elle un inves-

tissement inutile ? En tout cas, à y regarder de près, on est tenté de répondre par l'affirmative. Depuis sa construction en 2010, tous les automobilistes transporteurs refusent de s'y rendre. Ils estiment qu'elle est trop excentrée par rapport à la ville. Très loin, à la fois pour eux et leurs passagers.

La construction de cette infrastructure routière est l'initiative des autorités municipales de l'époque,

qui voulaient organiser l'activité de transport et améliorer les conditions d'embarquement et de débarquement des voyageurs dans la commune. Ainsi, avaient-elles choisi le site situé à l'entrée de la ville, en face de la cité de la gendarmerie.

La structure est un édifice moderne de plusieurs installations adaptées à la régulation de l'activité de transport, dans la commune. On y trouve un es-

pace bien aménagé pour parquer les véhicules, un hall d'attente des voyageurs, des bureaux et des toilettes publiques. « *En dépit de ce confort qui devait arranger les transporteurs, ces derniers s'obstinent toujours à ne pas occuper les lieux. Ils préfèrent exercer leur activité dans l'anarchie totale* », pouvait-on entendre se plaindre un agent du conseil municipal. Pour les usagers, l'idée

d'une nouvelle gare routière était la bienvenue. Cependant, ils estiment, que malgré la réalisation du projet, il avait été mal étudié, dans la mesure où l'emplacement de l'infrastructure aujourd'hui pose problème.

« *Si les responsables de l'époque avaient voulu rendre un bon service aux transporteurs et aux voyageurs, ils auraient construit cette gare au centre-ville. Où tout le monde n'aurait*

pas de difficulté d'y accéder, ou d'emprunter un clando lorsqu'on revient d'un voyage », a fait observer Jean Calvin, un jeune de Lebamba.

Un gros investissement donc pour rien, et qui n'a pas atteint les objectifs escomptés.

Heureusement que la nature qui a horreur du vide, fait que ces installations servent de poste de contrôle de gendarmerie.